



COMMUNE
DE
PARBAYSE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE du 4 avril 2024

**Nombre de Conseillers
en exercice : 11**

Présents : 9

Pouvoirs : 0

Votants : 9

Le 4 avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de **PARBAYSE**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation de M. Nicolas LAPUYADE, Maire, affichée le 21 mars 2024 et transmise par voie électronique le même jour, et sous la présidence de ce dernier.

PRESENT(E)S : M. LAPUYADE Nicolas, Maire, M. BESINAU Mathieu, M. PINCK Mickaël, M. LIBSIG Olivier, Adjoints, M. PRUDENCE Nicolas, M. BULHOES Kévin, M. LOPEZ Jean-Marc, Mme ROCK Clémentine, Mme OUKABLI Hayate, Mme PAPA Muriel

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S : Mme LACASSAGNE Laurie, M. BULHOES Kévin

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROCK Clémentine.

N°DL040424-02 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - COMMUNE PARBAYSE

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires. Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération.

Il fixe le montant des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Ces derniers seront repris en complément des inscriptions budgétaires nouvelles lors du vote du Budget Primitif 2023.

Le compte administratif 2023 peut se résumer comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses prévues :	344 062.00 €
Dépenses réalisées :	31 556.30 €
Reste à réaliser en dépenses	301 162.92 €

Recettes prévues :	344 062.00 €
Recettes réalisées :	43 376.31 €
Reste à réaliser en recettes	199 136.90 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Dépenses prévues :	403 860.00 €
Dépenses réalisées :	253 826.79 €

Recettes prévues :	403 860.00 €
Recettes réalisées :	433 376.30 €

Résultat de global de clôture

Investissement résultat de l'exercice..... 11 820.01 €

Fonctionnement résultat de l'exercice..... 179 549.51 €

Résultat global..... 179 996.77 €

Après que le Maire se soit retiré, sous la présidence de M. Mathieu BESINAU,

- **DONNE** acte de la présentation faite du Compte Administratif 2023,
- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et du fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Fait à PARBAYSE, le 04/04/2024

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Nicolas LAPUYADE

